

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Guide Conférencier

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des visites guidées en français ou en langues étrangères - Conception de visites guidées et de séjours touristiques et culturels - Compréhension des enjeux d'un territoire - Organisation des prestations - Promotion, valorisation et médiation du patrimoine matériel et immatériel - Conduite et accompagnement de voyageurs français ou étrangers 	<p>Compétences transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p>Compétences spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se documenter avec méthode et rigueur pour valoriser et transmettre des contenus culturels - Construire un discours structuré et cohérent adapté à chaque site 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les publics ciblés puis adapter le discours. Identifier puis mettre à jour les contenus d'un projet culturel.- Assurer une présentation en français ou langue étrangère au cours d'une visite culturelle.- Identifier l'environnement et le marché professionnel de la visite guidée ; mettre en marché et commercialiser ses prestations en tant qu'indépendant.- Se documenter avec méthode et rigueur pour valoriser et transmettre des contenus culturels.- Construire un discours structuré et cohérent adapté à chaque site ; assurer des présentations utilisant un vocabulaire spécialisé en français et en langue étrangère.- Appliquer les techniques du guidage et les règles élémentaires de sécurité dans l'accompagnement et l'encadrement des voyageurs/touristes. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement</i></p>	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>
--	---	--